

2. Statut de la ratification

Horaire : Mercredi 22 juin, 10h15 -10h30

L'Association des Avocats pour la Défense de l'Environnement et des Ressources Naturelles de Guinée-Bissau et l'ONG-GDVR "Gestao Duravel e Valorizacao de Recursos" vous présentent leurs meilleures salutations.

Lors de la septième session de la réunion des parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public aux procédures décisionnelles en matière d'environnement et l'accès à la justice environnementale, la Guinée-Bissau a été admise comme un État partie supplémentaire, devenant ainsi le premier pays situé en dehors de la zone géographique de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe à adhérer à cet important instrument de droit international qui vise principalement à promouvoir la démocratie environnementale mondiale. Le processus de ratification devrait être achevé sous peu.

Nous sommes représentées à ce moment historique pour le droit environnemental guinéen et ont été témoins non seulement de la satisfaction, mais aussi de la volonté de nombreux États, organisations et ONG de conclure des partenariats avec des organisations guinéennes pour mettre en œuvre la Convention en Guinée-Bissau.

En tant qu'organisations non gouvernementales basées en Guinée-Bissau, nous avons l'intention, dans un avenir proche, de mettre en œuvre un ensemble diversifié d'activités visant, d'une manière générale, à créer les conditions objectives d'une mise en œuvre effective de la Convention, notamment par la diffusion de la Convention auprès des différents secteurs de la vie nationale (opérateurs de la justice, universitaires, jeunes, communautés locales, société civile, journalistes, etc.), le suivi de la mise en œuvre de la Convention, l'introduction d'actions en justice pour la défense de l'environnement, etc.

Dans ce contexte, nous utilisons cette lettre pour exprimer notre intérêt et notre disponibilité à établir un partenariat avec votre organisation pour la mise en œuvre des piliers de la Convention d'Aarhus en Guinée-Bissau, en partageant les expériences et les connaissances sur la promotion de la démocratie environnementale.

Nous sommes conscients que votre savoir-faire et votre soutien seront fondamentaux pour le succès des actions que nous entendons développer dans les temps à venir.

Ensemble pour la démocratie environnementale et l'État de droit environnemental !